

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Tours Métropole Habitat - 37

L'ASSOCIATION DE GESTION DES FICHIERS DE LA DEMANDE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

 @fidem

LISTE DES ADHÉRENTS

Action Logement Services

CDC Habitat Grand Ouest

CDC Habitat Social

C' Chartres Habitat

Eure et Loir Habitat

France Loire

Habitat Drouais

Habitat Eurélien

HOMY

ICF Habitat Atlantique

La Roseaie

Les résidences de l'Orléanais

Ligeris

LogemLoiret

Loir & Cher logement

Nogent Perche Habitat

OPAC 36

Pierres et Lumières

Scalis

Terres de Loire Habitat

Touraine Logement

Tours Métropole Habitat

3F Centre Val de Loire

Val de Berry

Val Touraine Habitat

Valloire Habitat

Ysalia Centre Loire Habitat

RÔLE DE L'AFIDEM

Les principales missions de l'AFIDEM Centre-Val de Loire :

- Administration du système d'information de la gestion de la demande de logements sur la région Centre-Val de Loire
- Validation des demandes Grand Public sur Imhoweb ainsi que l'assistance technique aux demandeurs
- Suivi de l'évolution des outils en phase avec la réglementation
- Formation et assistance auprès des utilisateurs
- Suivi des données statistiques
- Animation des comités de pilotage sur la demande de logements
- Participation aux clubs utilisateurs
- Suivi de la mission RGPD en lien avec le DPO pour Imhoweb

Le fichier partagé d'Indre-et-Loire est déclaré par les services de l'Etat comme le système d'enregistrement des demandes de logements dans le département, en lieu et place du SNE, par un arrêté en date du 8/12/2012.

L'année 2025 a été marquée par un nouveau contrat d'hébergement pour le fichier partagé de l'Indre-et-Loire dont le contrat précédent arrivait à échéance. Côté SNE, le GIP SNE a travaillé à fournir des outils de suivi des attributions directement dans l'application et la finalisation du sujet attendu DRM (Dispositif Ressources Mensuelles).



EDITO

SOMMAIRE

MAILLAGE SUR LE TERRITOIRE 4

ACTIVITÉ

- Saisie des demandes 4
- Chiffres de la demande et des attributions 5
- Assistance aux utilisateurs 5
- Sessions de formation utilisateurs 5

FIABILISATION DES DONNÉES SUR LES ATTRIBUTIONS DANS LE SNE 6

LES FICHES TERRITOIRES 6

L'AFIDEM, REPRÉSENTANT DES UTILISATEURS 6

UNE ANNÉE RICHE EN NOUVEAUTÉS DANS LE SNE 7

ACTIONS MENÉES EN 2025 7

ACTUALITÉ ET VERSION DES OUTILS 8

L'ÉQUIPE DE L'AFIDEM 8

La tension sur le logement social en Centre-Val de Loire n'est plus conjoncturelle : elle s'inscrit désormais dans la durée. Dans ce contexte exigeant, la responsabilité de l'AFIDEM est claire : garantir un service fiable, lisible et utile, au service des territoires, des collectivités et des bailleurs.

En 2025, la région compte 74 268 demandes de logement social pour 18 179 attributions. Le taux de pression régional s'établit à 4,1. Ce chiffre global recouvre des réalités contrastées : 28 431 demandes émanent de locataires du parc social, avec un taux de pression de 5,5, tandis que 45 837 demandes sont externes, avec un taux de 3,5. La mobilité interne se tend fortement, et l'accès au parc reste difficile pour les ménages en attente d'une première attribution. Cette situation doit être regardée dans le temps long. En 2021, la région comptait 57 939 demandes pour 20 876 attributions, avec un taux de pression de 2,8. En quatre ans, la demande a progressé fortement, tandis que le volume d'attributions a reculé. L'attente s'allonge, et l'équation devient plus difficile à tenir, en particulier dans les secteurs les plus tendus.

Il faut le rappeler simplement : une meilleure connaissance de la demande ne suffit pas si l'offre ne suit pas. Les outils et les cadres réglementaires améliorent la lisibilité et le pilotage ; ils ne peuvent, à eux seuls, réduire les délais d'accès au logement en l'absence de logements disponibles.

Sur le plan des données, 2025 marque une évolution importante côté SNE : le système national ouvre désormais aux bailleurs un accès direct à des rapports et extractions, renforçant l'autonomie des acteurs et la capacité de pilotage partagé. Dans ce cadre, l'AFIDEM, en tant que gestionnaire territorial, accompagne la mise en œuvre et l'appropriation de ces nouveaux accès. La qualité de l'information demeure cependant un enjeu central : l'AFIDEM poursuit le rapprochement mensuel entre les données des organismes et celles du SNE, afin de garantir une information cohérente, exploitable et partagée, condition indispensable d'un pilotage fiable.

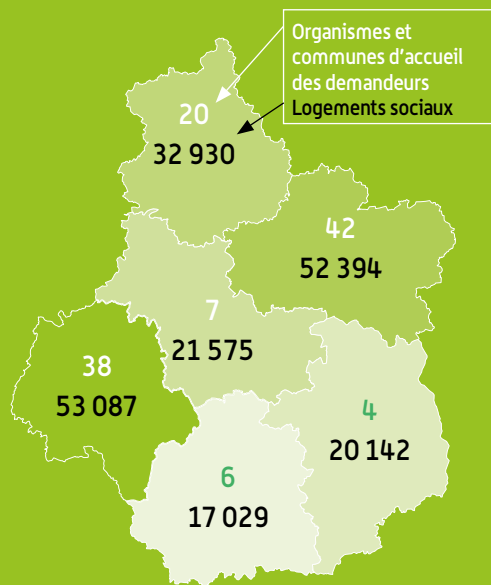
Pour autant, 2025 n'a pas été une année d'attentisme. L'AFIDEM a poursuivi ce qui fait sa valeur : être un appui de confiance, au quotidien. Accompagner les utilisateurs, sécuriser les accès, stabiliser les pratiques et absorber les évolutions sans rupture de service, notamment sur Imhoweb, sont restés au cœur de notre action.

Enfin, nous avons continué à outiller les territoires. Les Fiches Territoires s'inscrivent dans cette logique : fournir, à l'échelle utile, des repères lisibles sur la demande et les attributions, pour partager un diagnostic commun et éclairer les décisions locales.

Je remercie l'ensemble des partenaires pour la qualité du travail collectif mené en 2025, et je salue l'engagement de l'équipe AFIDEM.

Grégoire SIMON,
Président, AFIDEM Centre-Val de Loire

MAILLAGE SUR LE TERRITOIRE



Processus de création d'un guichet sous SNE après information des services de l'État :

Pour qu'un guichet, soit créé dans le SNE, il doit être agréé par le Préfet. Une fois l'agrément obtenu, le processus est le suivant :

CONVENTION

Le guichet adresse au Gestionnaire Territorial du territoire concerné, une copie de la convention.

FORMULAIRE

Le GT adresse au guichet un formulaire de renseignements (libellé du guichet, code Siren, référent guichet, couverture territoriale pour le paramétrage du dispatching).

PARAMÉTRAGE

À réception, le GT, contrôle ces informations, notamment le code Siren et crée le guichet dans le SNE.

COMMUNICATION

Le GT informe le guichet qu'il est désormais créé et lui communique son code guichet.

Renforcement de la sécurité avec le changement d'adresse mail nominative :

Une campagne d'alerte a été menée sur le territoire SNE informant les utilisateurs des nouvelles règles et cela auprès d'une quarantaine de communes.

RAPPEL DES RÈGLES :

- Pas d'adresse mail générique mais des adresses nominatives
- Des adresses comportant le nom de domaine de l'entité à laquelle est rattaché l'utilisateur

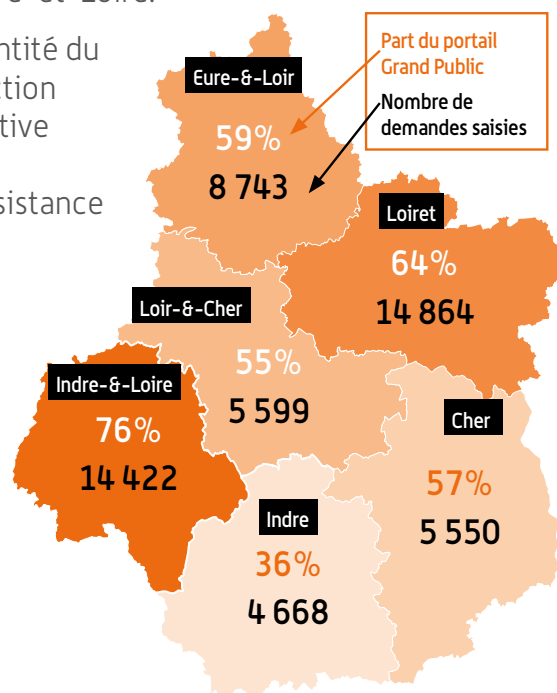
ACTIVITÉ

La saisie grand public des demandes toujours en augmentation en 2025 sur l'ensemble des départements à l'exception de l'Indre.

Focus sur les demandes saisies de l'année, une augmentation relative au regard de celle observée les années précédentes + 1 764 demandes contre + 4 000 en 2024.

Ce phénomène d'augmentation des demandes initiées sur Internet a une incidence sur le volume de validations AFIDEM Centre-Val de Loire à la vue de ses missions spécifiques sur le département de l'Indre-et-Loire.

- Le contrôle de l'identité du demandeur en fonction de la pièce justificative d'identité.
- Les demandes d'assistance technique par les demandeurs.
- 911 nouvelles demandes en moyenne par mois.



Un maillage géographique des guichets qui s'étoffe :

Malgré ce phénomène, certaines collectivités souhaitent apporter ce service de proximité en ouvrant de nouveaux guichets enregistreurs.

Dans le Loiret : Mairie de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin
Dans l'Indre : CCAS de Déols

Dans le cadre de la gestion en flux, certaines collectivités ont souhaité accéder en consultation à la base des demandeurs de logement social afin de proposer des candidats dans le cadre de leurs conventions avec les bailleurs de leur territoire : Saint-Claude-de-Diray dans le Loir-et-Cher ainsi que Gien dans le Loiret.

Chiffres de la demande et des attributions

Ci-dessous, le volume de la demande, des attributions et des taux de pression* à l'échelle de la région et par département.

	2023			2024			2025		
	NOMBRE DEMANDES EN STOCK	NOMBRE ATTRIBUTIONS	TAUX DE PRESSION*	NOMBRE DEMANDES EN STOCK	NOMBRE ATTRIBUTIONS	TAUX DE PRESSION*	NOMBRE DEMANDES EN STOCK	NOMBRE ATTRIBUTIONS	TAUX DE PRESSION*
FRANCE	2 608 588	388 001	6,7	2 766 115	387 728	7,1	2 885 527	397 277	7,3
Centre-Val de Loire	68 374	18 685	3,7	72 094	17 357	4,2	74 268	18 179	4,1
Cher	5 912	1 997	3,0	6 164	1 850	3,3	6 638	1 746	3,8
Eure-et-Loir	11 768	2 825	4,2	12 751	2 456	5,2	13 249	2 955	4,5
Indre	3 766	2 170	1,7	4 179	1 986	2,1	4 257	2 037	2,1
Indre-et-Loire	19 586	5 270	3,7	20 160	4 701	4,3	20 216	4 791	4,2
Loir-et-Cher	6 851	1 774	3,9	6 988	2 134	3,3	7 188	1 995	3,6
Loiret	20 491	4 649	4,4	21 852	4 230	5,2	22 720	4 655	4,9

* Le taux de pression correspond au ratio entre le nombre de demandes et le nombre d'attributions

Entre 2024 et 2025, on notera une **augmentation de la demande sur l'ensemble de la région de 3%** passant ainsi à 74 268 demandes au 31/12/2025. On observe néanmoins un ralentissement sur cette dernière année puisque en 2023 et 2024 elle augmentait respectivement de 9% et 5.5%.

En région, **18 179 demandes ont été satisfaites**, soit une hausse de 4,7 % par rapport à l'année 2024. Une tendance qui s'observe sur la majorité des départements à l'exception du Cher et du Loir-et-Cher, département qui avait connu une forte augmentation de ses attributions, à contre courant l'an passé.

Ces résultats maintiennent le ratio « demande/attribution » à **1 attribution pour 4 demandes** en moyenne sur la région (4,2 en 2024 contre 4,1 en 2025).

Ce taux reste toujours inférieur à celui enregistré à l'échelle nationale (7,3) qui ne cesse d'augmenter d'année en année.

Tous les départements sont passés en dessous de la barre de 5, pour autant, certaines métropoles enregistrent encore des taux de pression élevés :

- La Métropole de Tours est repassée sous la barre des 5 ainsi que la Métropole de Chartres
- La Métropole d'Orléans se maintient toujours au-delà de 6
- La CA de Blois « Agglopolys » a vu cet indicateur passer de 4 à 4,9 cette année.

ASSISTANCE AUX UTILISATEURS

La répartition du temps de travail de l'AFIDEM Centre-Val de Loire sur le volet assistance s'articule autour de 3 thèmes :

- la gestion courante
- la production de statistiques
- le support aux utilisateurs

L'augmentation de la saisie en ligne dans le département d'Indre-et-Loire a eu pour effet d'accroître l'activité des validations des demandes Grand Public. Pour les départements sous SNE, l'assistance assurée par l'AFIDEM est exclusivement dirigée vers les professionnels.

Action de validation par l'AFIDEM en 2025 : 10 936 demandes grand public validées et 2 034 retournées pour non-conformité à l'identique de 2024.

Nombre de mails d'assistances utilisateurs traités par l'AFIDEM en 2025 : 1 310 mails.

A la mise en place de la nationalisation du numéro unique, cette activité de validation sera transférée au niveau national.

ORGANISATION DES SESSIONS DE FORMATION AUPRÈS DES UTILISATEURS

FORMATIONS SNE :
21 participants

3 départements présents :
Loiret,
Eure-et-Loir,
et Indre

FORMATIONS IMHOWEB
Indre-et-Loire

Gestion de la demande
Débutant : 5 participants
Spécifique : 7 participants
Consultation sur Imhoweb : 3 participants

En plus de ces formations en présentiel à destination des collectivités, des services de l'Etat, et des bailleurs pour accompagner les guichets enregistreurs dans la saisie des demandes de logement social, l'AFIDEM réfléchit à des formules en distanciel afin de favoriser l'accompagnement des utilisateurs et ainsi améliorer la diffusion des bonnes pratiques.

LA MISSION DE FIABILISATION DES DONNÉES SUR LES ATTRIBUTIONS DANS LE SNE ASSURÉE PAR L'AFIDEM CENTRE-VAL DE LOIRE

La fiabilisation des données concernant les attributions et plus particulièrement celles en rapport avec la Loi Egalité et Citoyenneté (LEC) se poursuit au rythme d'un envoi par mois et par bailleur.

Durant l'année 2025, chaque fin de mois à l'exception de la période estivale, l'AFIDEM Centre-Val de Loire s'est attachée à transmettre les données visibles sur le SNE afin de faciliter le contrôle par les bailleurs de la concordance des informations avec leur outil de gestion.

Après extraction de différents fichiers de l'INFCENTRE (liste des attributions du mois), l'AFIDEM transmet les fichiers à chaque bailleur.

20 fichiers sont ainsi transmis par mois par messagerie sécurisée dans le respect du RGPD.

Ces fichiers seront à terme disponibles via l'application, ce qui permettra aux bailleurs d'extraire en toute autonomie des listes d'attribution. Aujourd'hui, les rapports n'offrent pas toutes les informations disponibles sur le fichier de fiabilisation mais des demandes d'évolution ont été remontées par l'AFIDEM.

SUIVI DE LA LOI 3DS

L'article L.441-1 du CCH, prévoit que les bailleurs doivent rendre compte tous les 6 mois des attributions de logement, sur les territoires concernés par les objectifs de la loi LEC. Les attributions « En QPV » et « Hors QPV » en fonction des quartiles.

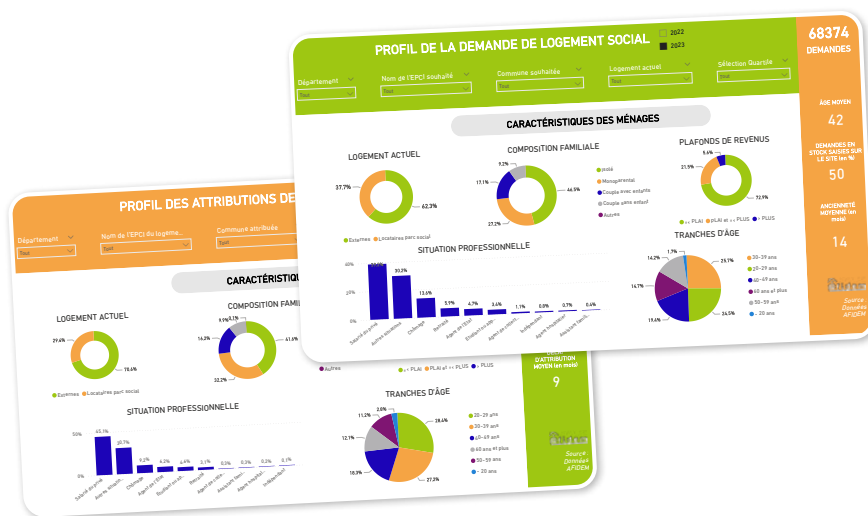
De nouvelles fonctionnalités sont maintenant disponibles dans le SNE pour permettre aux bailleurs d'extraire en toute autonomie le reporting 3DS.

LES FICHES TERRITOIRES

Ce projet initié en 2023 a pour ambition de mettre à disposition de ses partenaires des données de profil des demandeurs à l'échelle de la région, des départements, des EPCI et jusqu'à la commune. Cet outil a été pensé pour être intuitif et simple d'utilisation, accessible à tous, gratuitement.

L'ambition de l'AFIDEM étant de mettre à jour les données de l'exercice étudié avant la fin du premier trimestre de l'année suivante.

Au travers de ces fiches territoires, l'AFIDEM propose un historique des données 2022-2023-2024-2025 pour permettre à chacun de comparer les évolutions sur son territoire.



AFIDEM CENTRE-VAL DE LOIRE REPRÉSENTANT DES UTILISATEURS

Un Club Utilisateurs Imhoweb actif

Membre de la communauté des gestionnaires du fichier partagé pour le département de l'Indre-et-Loire, l'AFIDEM Centre-Val de Loire participe régulièrement à des groupes de travail sur des sujets d'évolution de l'outil.

En 2025, l'AFIDEM a participé à 11 ateliers sur des thèmes comme la refonte de la demande et des CAL (partie EOL), la base archives, les candidats désignés et proposés. Beaucoup de sujets abordés mais qui peinent à aboutir à des livraisons.

Ces échanges permettent d'alimenter les arbitrages sur les évolutions à venir. En 2025, l'AFIDEM a participé aux 4 COPIL Club U, instance de décision des choix d'évolutions attendues par les utilisateurs.

En juin 2025, un nouveau contrat d'hébergement a été signé, Imhoweb continu d'être hébergé par Sigma l'éditeur de l'application.

GIP-SNE : COPIL trimestriel

L'AFIDEM représente les utilisateurs au sein des Groupes de travail du GIP SNE (3 Groupes de Travail trimestriels et le Séminaire en décembre) qui poursuit sa feuille de route 2022-2025.

UNE ANNÉE RICHE EN NOUVEAUTÉS DANS LE SNE

Nouveaux reportings présents en 2025 dans le SNE

De nouveaux outils pour permettre le suivi d'un certain nombre d'indicateurs directement depuis la base de production du SNE transactionnel, sans attendre le déversement de l'information dans l'outil décisionnel du SNE

Objectifs : Faciliter le contrôle de la qualité de la donnée et rendre autonome les bailleurs (accès à la donnée sans sollicitation du gestionnaire territorial)

- Reporting « radiations pour tous motifs »
- Reporting « radiation pour attribution par réservataire désignataire »
- Reporting 3DS

Process d'extraction du reporting 3DS mis en place en mars 2025, permettant une mise à disposition des données par bailleur afin de répondre à leur obligation de suivi trimestriel.

SNE Stats

L'outil décisionnel a fait l'objet d'une étude pour le rendre plus performant et ergonomique et ainsi l'ouvrir à un plus large public d'utilisateurs. Des formations ont été organisées au second semestre 2025 à destination des gestionnaires territoriaux. Il remplacera l'Infocentre du SNE et sera ouvert aux partenaires courant 2026, leur permettant ainsi d'extraire de la donnée en toute autonomie.

Dispositif Ressources Mensuelles

Né en 2019, le dispositif a été mis en place à l'occasion de la contemporanéisation des aides au logement. Il s'agissait d'appuyer l'appréciation des revenus sur des informations certifiées par l'administration et mises à jour mensuellement pour la mise en place des aides et prestations sociales. L'usage du Dispositif Ressources Mensuelles (DRM) devrait être étendu aux demandes de logement social début 2026. Cet outil, qui regroupe l'essentiel des ressources perçues par les demandeurs (salaires, prestations sociales, etc...) permettra d'afficher automatiquement les revenus des demandeurs sur le portail des professionnels.

Les bénéfices attendus sont multiples :

- Mise à jour des ressources mensuelles sans intervention du demandeur
- Fiabilisation des données relatives aux ressources mensuelles, précieuses pour définir les premiers quartiles des territoires concernés par la loi LEC.

• SNE Communautés

L'ancien site des professionnels devrait disparaître en 2026 au profit de ce nouveau site. L'objectif étant de rendre plus lisible la documentation et favoriser la communication entre gestionnaires.

• Nationalisation du numéro unique

Sujet qui a fait l'objet de groupes de travail avec les fichiers partagés durant toute l'année 2025.

ACTIONS MENÉES EN 2025

ORGANISATION DES COPIL

L'AFIDEM Centre-Val de Loire gestionnaire des fichiers de la demande de logements sociaux sur les 6 départements de la région Centre-Val de Loire a la charge de préparer, animer et restituer les données relatives aux demandes et aux attributions.

En 2025, elle a animé en collaboration avec les DDETS 4 Comités de Pilotage. Sont présents dans ces instances les partenaires bailleurs ainsi que des collectivités, c'est l'occasion de commenter les différentes statistiques sur le logement social et d'évoquer la place de l'outil dans la réussite des politiques de l'habitat.

MISE À JOUR DES POINTS DE CONTACTS SUR LE SNE

Mise à jour des points de contacts visibles sur le site internet de la demande de logement social afin d'informer au mieux sur les lieux d'accueil du public et sur les accueils téléphoniques de certains bailleurs.

MISE EN CONFORMITÉ DES ACCÈS IMHOWEB

L'AFIDEM a conduit un travail de recensement et de sensibilisation auprès des utilisateurs sur l'importance de la gestion des accès à Imhoweb. Comme annoncé, les accès sont désactivés après 2 mois de non-connexion de l'utilisateur. Dorénavant, le nombre de licences répond à une règle de gestion s'appuyant sur un socle de 5 licences par bailleur et des licences supplémentaires en fonction du patrimoine. Cette règle rentrera en vigueur début 2026.

ACTUALITÉ ET VERSIONS DES OUTILS

■ Évolution en cours pour le SNE :

Traçabilité des suppressions des DLS (demandes de logement social) :

- Tracer les suppressions
- Donner la possibilité d'analyser les suppressions
- Apporter une réponse satisfaisante aux sollicitations sur ce sujet.

Nouveau « module de recherche »

- Répondre à un certain nombre d'usages jusque-là satisfaits via INFOCENTRE, au regard de la finalité à vocation de gestion et non statistique, et dans le respect de la réglementation en vigueur
- Fluidifier la recherche multicritères (meilleure performance, fonctionnalités supplémentaires etc.)
- Apporter des corrections aux filtres dysfonctionnants

Chantier « Refonte PGP » qui deviendra Ma demande de logement social MDLS 2ème semestre 2026

- Améliorer l'ergonomie et la clarté des parcours basés sur une approche centrée sur l'utilisateur.
- Moderniser le site pour améliorer son accessibilité et atteindre 100% de conformité au RGAA,
- Rationalisation et simplification du socle technique
- Faciliter l'intégration technique et le déploiement des versions

Nationalisation de la demande

Afin de faciliter la démarche pour les demandeurs, le traitement de la demande et mieux piloter la connaissance de la demande de logement social, l'article L44121 du Code de la Construction et de l'Habitation indique que : « Chaque demande est identifiée par un numéro unique délivré au niveau national ». Point de départ du projet de nationalisation du numéro unique qui a fait l'objet de groupes de travail avec les fichiers partagés notamment Imhoweb, durant toute l'année.

■ Évolution en cours pour Imhoweb

- Gestion des biens non conventionnés dans Imhoweb
- Intégration de la partie EOL à la CAL
- Développement d'une offre BI, gestion de la data
- La base archive
- Amélioration de la sécurité par double authentification
- Nationalisation de la demande



UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Mina INEFLAS,
directrice

Natividade MARQUES,
cheffe de projet, en charge de l'administration des systèmes d'information de la gestion de la demande de logement social sur la région Centre-Val de Loire

Carole BEAUGER,
assistante technique, assure la validation des demandes ainsi que l'assistance de premier niveau et tous les travaux de fiabilisation des bases de données

Sandra KAOUCH,
assistante de direction

22, rue du Pot de Fer - 45000 Orléans - Tél : 02 188 45 000

arhlmce@union-habitat.org  

www.ush-centre.org